

PAR SDÉ

Laval, le 16 juillet 2020

Steve Cadrin
Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
Tour de la bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet: HQD - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029
Levée de confidentialité – Pièce C-AQCIE-CIFQ-0011
Dossier : R-4110-2019
N/D: 4503-49

Chère consœur,

Suite au dépôt de la preuve de l'AQCIE-CIFQ (C-AQCIE-CIFQ-0010 (version caviardée) et C-AQCIE-CIFQ-0011 (sous pli confidentiel), nous notons que certains passages de celle-ci sont caviardés parce que référant à des éléments de preuve confidentielle du Distributeur. Les ententes de confidentialité signées à ce jour avec le Distributeur ne couvrent pas les pièces qui feront référence aux éléments de preuve confidentielle auxquels l'AHQ-ARQ a pourtant déjà accès en raison d'ententes de confidentialité déjà signées.

Ceci étant dit, serait-il possible d'obtenir accès à la version « sous pli confidentiel » de cette preuve, soit la pièce C-AQCIE-CIFQ-0011, de même qu'à toutes pièces « sous pli confidentiel » de tout autre intervenant qui comporteraient des passages caviardés (référant aux éléments de preuve confidentielle du Distributeur) s.v.p.?

Nous voulons ainsi éviter la multiplicité des demandes et des engagements de confidentialité à signer dans les prochaines semaines, alors que l'AHQ-ARQ a déjà des engagements de confidentialité dûment signés pour toutes les pièces confidentielles du Distributeur déposées à ce jour, sauf erreur. Nous soumettons bien humblement que les engagements de confidentialité devraient déjà prévoir cette éventualité, et ce, dans le but d'alléger et d'accélérer le processus, plutôt que de se limiter à un numéro de pièce spécifique de la preuve du Distributeur seulement.

Peut-être peut-il être tenu pour acquis que l'engagement de confidentialité signé avec le Distributeur quant à une pièce de sa preuve, autorise implicitement et nécessairement la communication de toute pièce déposée par tout participant (ou document de la Régie) qui y

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
C.P. 391, Montréal QC H4Z 1J2

Laval

2955, rue Jules-Brillant
bureau 301
Laval QC H7P 6B2

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca

référera sans avoir à signer un nouvel engagement de confidentialité, mais peut-être faisons-nous fausse route et nous préférons confirmer l'interprétation de la Régie pour éviter de commettre un impair en demandant à un intervenant de nous faire parvenir sa preuve non-caviardée (« sous pli confidentiel »).

Avec l'arrivée des vacances estivales de plusieurs d'entre nous et les dépôts de preuve à venir, nous soumettons bien humblement qu'une telle façon de fonctionner permettrait plus d'efficacité.

Nous avons joint le procureur de l'AQCIE-CIFQ à nos échanges par courtoisie puisque nous discutons de la preuve de sa cliente. La discussion pourrait être élargie à d'autres intervenants au besoin.

Dans l'intervalle, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat
SC/fn

c.c. Me Simon Turmel
Me Pierre Pelletier

716700